

VAL *de* SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

37
MAI 2019

FINANCES

Le budget 2019
du Val de Sarthe / P.03

VIE ÉCONOMIQUE

La société Nextensia se
développe à Spay / P.12

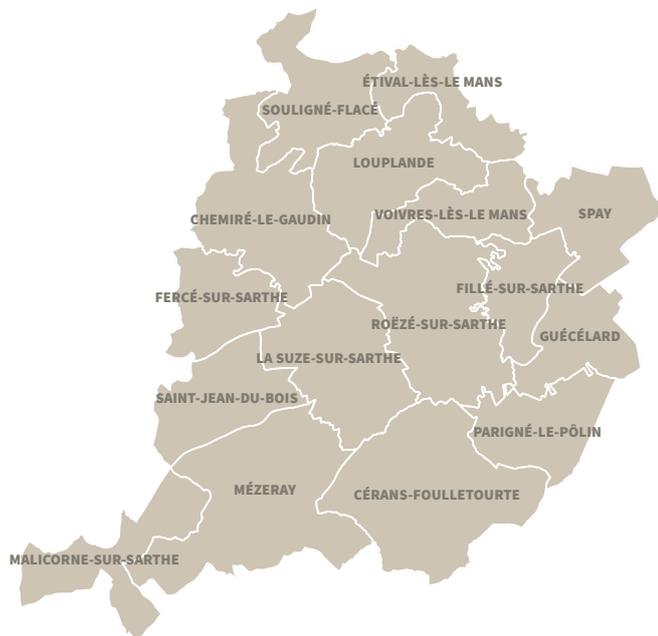


DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Une école de musique ouverte à tous !



Val de
SARTHE
Communauté de communes



03 / L'ACTU

- Budget 2019 : pas d'augmentation de la fiscalité communautaire
- Retour en images
- Cérans-Foulletourte passe à l'heure du Val de Sarthe
- Modes d'accueil des 0-3 ans : une offre locale riche
- Du nouveau du côté de la formation professionnelle

09 / PAR NATURE

10 / LE DOSSIER

- **UNE ÉCOLE DE MUSIQUE OUVERTE À TOUS !**



12 / UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

- Nextensia : le parking aérien comme vous ne l'avez jamais vu
- Fonds de concours : bientôt un cabinet médical à Guécélard
- Malicorne-sur-Sarthe : la résidence d'artistes est prête
- Une entreprise de travail adapté pour entretenir les espaces verts

16 / RENDEZ-VOUS

18 / À VOTRE SERVICE

- Nicolas Passin : priorité à la sécurité des usagers de la route

20 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

- Clément Allain : le badminton du jardin aux cour(t)s des grands

 www.facebook.com/ccvaldesarthe



Engagements tenus !

Élaboré dès 2015 dans une large concertation, le schéma de développement du Val de Sarthe prévoyait cinq axes : l'économie et l'emploi, les services à la population, le cadre de vie et l'aménagement équilibré du territoire, le potentiel touristique, l'action culturelle. Dans chacun de ces domaines, nous avons atteint une bonne part des objectifs fixés : réalisation d'espaces d'activités et d'immobilier d'entreprises, renforcement des services petite enfance, enfance, jeunesse et emploi, construction de logements sociaux, optimisation de l'entretien de la voirie et de la gestion des déchets, prise de compétences techniques (eau et assainissement collectif), création d'une société publique locale et mise en cohérence de nos équipements touristiques, déploiement d'une politique culturelle volontariste. Nous avons en outre engagé plusieurs autres opérations en dehors du schéma initial, et notamment l'accélération de l'installation de la fibre optique et la lutte contre la désertification médicale, tout en intégrant Cérans-Foulletourte, une Commune de près de 3 500 habitants. Des projets ambitieux que nous avons menés à bien en conservant une fiscalité locale modérée. Je tiens ici à remercier tous les élus et les techniciens qui ont contribué à ces réussites.

Emmanuel Franco

Président

de la Communauté de communes du Val de Sarthe

Prochain numéro en octobre 2019

Val de Sarthe N° 37 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau en collaboration avec les élus et les agents de la Communauté de communes. Infographies, illustrations, cartographies et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes et Communes du Val de Sarthe, DR. • Impression sur papier écologique : Imprimerie Berger • Tirage : 13 300 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.

FINANCES

Budget 2019 : pas d'augmentation de la fiscalité communautaire

Réunis le 04 avril dernier à Étival-lès-Le Mans, les élus du Val de Sarthe ont voté le budget 2019, dernière année pleine du mandat. À retenir : un maintien des taux de fiscalité pour les ménages et les entreprises, et une situation saine qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité. État des lieux.

Le budget général 2019 du Val de Sarthe s'équilibre à 13 M€ en fonctionnement et à 2,9 M€ en investissement. Les points forts de ce budget sont l'établissement culturel artistique à La Suze-sur-Sarthe avec 500 000 € provisionnés (son financement sera, comme prévu, assuré en 3 tiers : 1/3 d'autofinancement, 1/3 de subventions et 1/3 d'emprunt), l'habitat social avec 700 000 € (un axe qui comprend le lancement d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat afin de réhabiliter des logements), la fibre optique, qui bénéficie de l'appui financier des Communes, l'action socio-éducative (avec le développement de l'offre en matière d'accueil de loisirs, la structuration des services petite enfance, la meilleure cohérence des points jeunes...), la voirie pour laquelle des travaux préventifs sont désormais engagés en plus du traditionnel curatif, la santé avec le recrutement d'un chargé de mis-

sion pour construire un vrai projet de santé partagé, et ainsi contribuer à l'arrivée de nouveaux médecins sur le territoire.

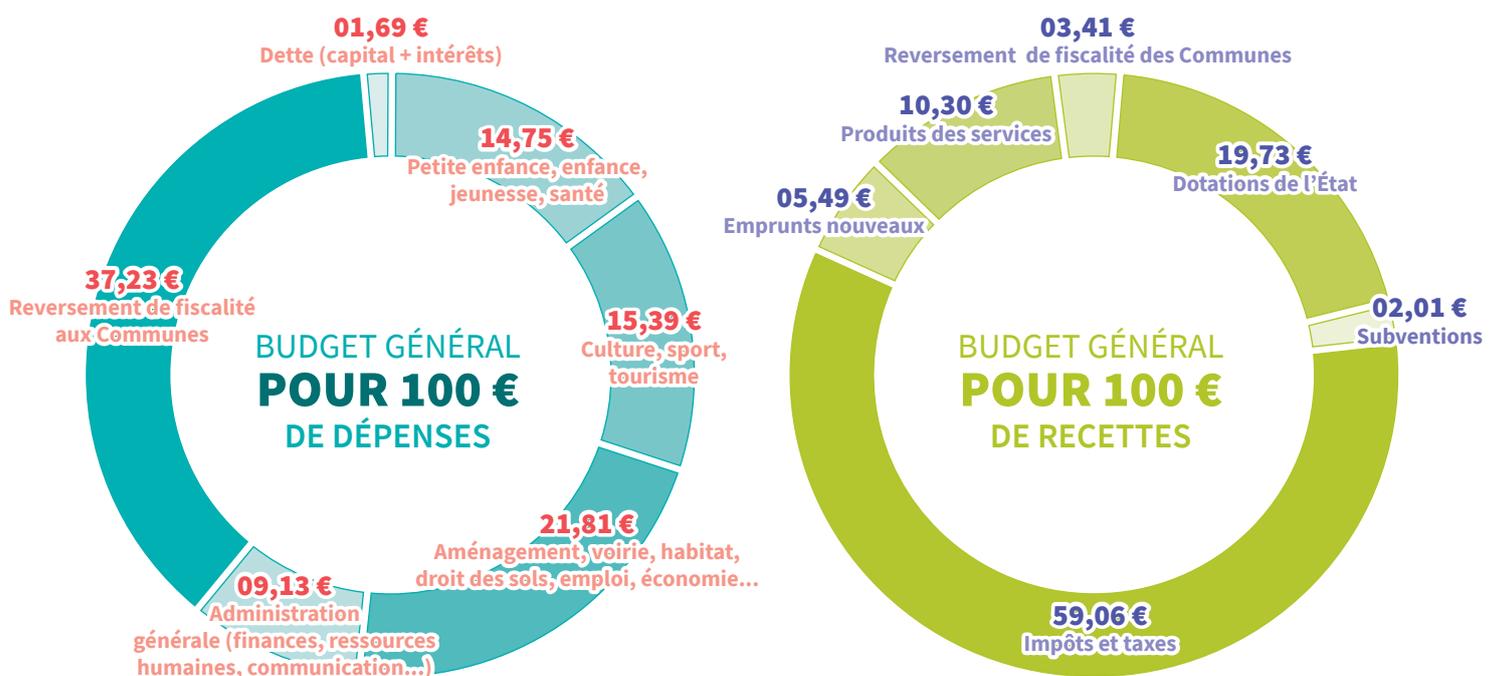
Transition écologique

Mention particulière : plusieurs programmes se placent clairement dans la perspective de la transition écologique sur les plans énergétique et agricole, avec, d'une part, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des Services techniques communautaires à Roëzé-sur-Sarthe et l'achat de trois véhicules électriques pour renouveler la flotte du Val de Sarthe, et, d'autre part, une aide à l'installation de maraîchers en bio en vue de fournir les cantines scolaires du territoire.

Fiscalité stable

Sur le plan fiscal, les élus ont choisi de ne pas augmenter les taux locaux. La Contri-

bution foncière des entreprises reste à 23,65 %, la Taxe d'habitation à 10,07 %, la Taxe sur le foncier non bâti à 1,78 % et la Taxe sur le foncier bâti à 1,5 %. À l'échelle du mandat, l'évolution de la fiscalité aura donc été particulièrement mesurée, avec la seule mise en place de la Taxe sur le foncier bâti en 2018, et une stabilité des taux qui remonte même au delà du mandat 2014-2020. Au cours des débats du Conseil du 04 avril, le Président Emmanuel Franco déclarait : « nous avons tenu nos engagements du schéma de développement en conservant une fiscalité modérée et en étant capables d'intégrer des programmes nouveaux importants comme le déploiement de la fibre. Nous laissons à nos successeurs une situation saine avec un endettement très faible. Des défis restent bien sûr à relever, et notamment le projet de piscine, mais la Communauté de communes est armée pour y faire face. »



S'ajoutent au budget général, une dizaine de budgets annexes (déchets, eau, assainissement, zones d'activités...) pour un montant total d'environ 14 M€ (fonctionnement et investissement confondus). Ces budgets annexes s'équilibrent soit avec leurs recettes propres, comme par exemple pour les déchets ménagers à hauteur de 3,3 M€, soit avec des ventes et des subventions du budget général.

RETOUR *en* IMAGES



06 MARS 2019 / INAUGURATION DES ATELIERS RELAIS DU VAL DE L'AUNE À ROÉZÉ-SUR-SARTHE PUIS DU PARC D'ACTIVITÉS DES NOËS ET DES AMÉNAGEMENTS D'ENTRÉE DE VILLE À SPAY. LA MÉTÉO PEU FAVORABLE N'EMPÊCHE PAS ÉLUS, PARTENAIRES ET ENTREPRISES D'APPRÉCIER LES RÉALISATIONS.



05 AU 24 MARS 2019 / LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS PARENTS ENFANTS ET LES MULTI-ACCUEILS « À PETITS PAS » À CÉRANS-FOULLETOURTE ET « LE VALANOU » À LA SUZE-SUR-SARTHE ENGAGENT ACTIVEMENT LEURS ÉQUIPES DANS LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE. CONFÉRENCE, RENCONTRES ET ATELIERS DIVERS RÉUNISSENT PROFESSIONNELS ET FAMILLES POUR DES ÉCHANGES DE QUALITÉ.



06 ET 07 AVRIL 2019 / LE MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE À MALICORNE-SUR-SARTHE PARTICIPE AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART. L'OCCASION POUR LES AMATEURS D'ALLER À LA DÉCOUVERTE D'ARTISANS D'ART LOCAUX DE GRAND TALENT : PEINTURE, TAPISSERIE, SCULPTURE, FERRONNERIE, TAILLE DE PIERRE, POTERIE, ENLUMINURE ET, BIEN SÛR, TRAVAIL DE L'ARGILE. UNE BELLE ÉDITION.



29 MARS 2019 / RÉOUVERTURE DU BISTROT GUINGUETTE DU MOULIN SUR L'ÎLE MOULINSART À FILLÉ-SUR-SARTHE. CHRISTOPHE GUILLON, LE NOUVEAU GÉRANT, COMMUNIQUE SA BONNE HUMEUR ET SON ENTRAIN AU NOMBREUX PUBLIC PRÉSENT. IL ANNONCE DE BELLES ANIMATIONS AUTOUR DU SPECTACLE VIVANT TOUT AU LONG DE LA SAISON.

08 AU 19 AVRIL 2019 / LES SERVICES COMMUNAUTAIRES ENFANCE ET JEUNESSE ACCUEILLENENT LES 3-17 ANS POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS. AU MENU, ANIMATIONS LUDO-ÉDUCATIVES, SORTIES SPORTIVES ET CULTURELLES. ATTENTION : C'EST BIENTÔT LES INSCRIPTIONS POUR LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ.



05 MAI 2019 / GROS PLAN(T) SUR LE POTAGER 2019. L'ÎLE MOULINSART À FILLÉ-SUR-SARTHE S'OUVRE AUX PASSIONNÉS DE JARDINAGE AVEC MINI-CONFÉRENCES ET STANDS DE PÉPINIÉRISTES ET D'HORTICULTEURS. UNE BONNE OPPORTUNITÉ POUR TROUVER DES PLANTS PARTICULIERS, DES OBJETS DE DÉCORATION ORIGINAUX ET DU MOBILIER EXTÉRIEUR.

10 MAI 2019 / LA SALLE DES FÊTES DE LA SUZE-SUR-SARTHE EST LE THÉÂTRE DU SPECTACLE « EN ROUTE POUR L'OPÉRA », RESTITUTION DU PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE INTERDISCIPLINAIRE 2019. L'OPÉRATION MOBILISE LES ÉCOLES LES NOISETIERS À FERCÉ-SUR-SARTHE, RENÉ CASSIN À GUÉCÉLARD ET LES CHATAÏGNIERS À LA SUZE-SUR-SARTHE, LE MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE À MALICORNE-SUR-SARTHE, L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL DE SARTHE, LE CENTRE D'ART DE L'ÎLE MOULINSART ET LA COMPAGNIE NBA SPECTACLES.



11 MAI 2019 / LA SUZE-SUR-SARTHE S'ENDIANBLE SUR DES AIRS REGGAE AVEC LE CONCERT DU GROUPE NANTAIS « THE ROOTS ARK ». QUELQUES HEURES PLUS TÔT, LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL DE SARTHE S'ESSAIENT EUX AUSSI À CETTE MUSIQUE À LA FOIS « COOL » ET RYTHMÉE. UNE RÉUSSITE.

BRÈVES

FIBRE OPTIQUE : TESTEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ

Le déploiement de la fibre se poursuit dans le Val de Sarthe. Sont actuellement en chantier, les réseaux à Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray, et, en partie, à Guécélard et Spay. La commercialisation s'enchaînera ensuite assez rapidement après la fin des travaux. Afin de permettre au public de suivre au plus près les opérations et de tester l'éligibilité des habitations, Sarthe Numérique a créé un site Internet dédié. Grâce à une carte interactive mise à jour régulièrement, les usagers peuvent vérifier l'accessibilité de leur domicile à la fibre au moyen de pastilles de couleur :

- Aucune pastille : les travaux n'ont pas commencé.
- Pastille rouge : travaux en cours.
- Pastille jaune : travaux terminés, commercialisation à venir.
- Pastille violette : commercialisation imminente.
- Pastille verte : commercialisation en cours.

> www.lafibrearrivechezvous.fr

**COVOITURAGE : NOUVEAUX PARKINGS À ROËZÉ-SUR-SARTHE**

Afin d'encourager le covoiturage, des parkings ont été matérialisés à la sortie de la zone d'activités du Val de l'Aune près du terrain de sport à Roëzé-sur-Sarthe. N'hésitez pas à les utiliser et à les faire connaître !



DÉCHETS MÉNAGERS

Cérans-Fouletourte passe à l'heure du Val de Sarthe

À partir du 10 juin prochain, Cérans-Fouletourte adoptera le mode de collecte des déchets de l'ensemble du Val de Sarthe. Deux nouveautés majeures : collecte sélective en apport volontaire et simplification des consignes de tri.



Sept points d'apport volontaire sont prévus pour les emballages.

Membre de la Communauté de communes du Val de Sarthe depuis le 1^{er} janvier 2018, la Commune de Cérans-Fouletourte voit les services communautaires se déployer progressivement sur son territoire. La prochaine modification importante concerne les déchets ménagers avec la fin, au 09 juin prochain, du service de collecte des déchets assuré par le Syndicat du Val de Loir. « À cette date, qui correspond au terme du marché public en cours, les habitants de Cérans-Fouletourte disposeront du même service que tous leurs voisins du Val de Sarthe » annonce François Garnier, Vice-président en charge de l'environnement.

Ordures ménagères, emballages et déchetteries

La collecte des ordures ménagères sera organisée en porte à porte grâce à des sacs estampillés « Val de Sarthe », fournis gratuitement en fonction du nombre de personnes au foyer. Si la dotation annuelle se révèle insuffisante, il conviendra d'acheter de nouveaux sacs (10 € le rouleau de sacs de 30 litres, et 15 € le rouleau de sacs de 50 litres). À noter que les foyers qui disposent de bacs roulants pourront continuer à les utiliser pour y placer leurs sacs estampillés.

Quant à elle, la collecte sélective sera assurée en apport volontaire. Sept sites sont à disposition à Cérans-Fouletourte (voir le guide du tri remis lors de la distribution des sacs). Les consignes de tri sont très simplifiées : tous les emballages en plastique et en métal et tous les papiers et cartons doivent être déposés dans les colonnes : bouteilles

et flacons, bidons, pots, barquettes, films, blisters et sacs plastiques, boîtes... Attention ! Même s'ils sont composés de plastique, les objets ne sont pas concernés. Tuyaux d'arrosage, jouets, ustensiles et outils divers ne doivent donc pas être déposés dans les conteneurs de tri mais, selon leur volume, soit avec les ordures ménagères, soit en déchetterie.

À ce titre, deux déchetteries sont disponibles, à Guécélard et à Roëzé-sur-Sarthe. Seuls les véhicules qui disposent d'une vignette de contrôle peuvent pénétrer sur ces sites. Les habitants de Cérans-Fouletourte ont par ailleurs la possibilité de conserver un accès à la déchetterie située à Oizé. Pour cet équipement, il convient de détenir un badge personnel. Vignette et badge sont fournis par le Val de Sarthe.

Tarifs

En 2019, la redevance sera composée à Cérans-Fouletourte pour partie du tarif du Syndicat du Val de Loir (période du 01 janvier au 09 juin), et pour partie du tarif du Val de Sarthe (période du 10 juin au 31 décembre). Afin de simplifier les choses, une seule facture a été prévue. En 2020, c'est une facture 100% Val de Sarthe qui sera adressée aux usagers.

Contact

servicetechniques@cc-valdesarthe.fr
02 43 83 99 90

PETITE ENFANCE

Modes d'accueil des 0-3 ans : une offre locale riche

Portés par la Communauté de communes et par des structures privées, de nombreux services de la petite enfance sont accessibles en Val de Sarthe. Tour d'horizon des dispositifs à destination des familles et des professionnels du territoire.



Mardi 23 avril 2019 : une chasse aux œufs intergénérationnelle à La Suze-sur-Sarthe.

ponctuelle pour des besoins d'urgence qui ne peuvent être anticipés.

Transversalité

Organisés selon des principes éducatifs et pédagogiques, le RAM et les multi-accueils communautaires travaillent bien sûr de concert et s'ouvrent sur l'extérieur. « Les enfants bénéficient de séances d'éveil musical avec l'École de musique du Val de Sarthe, ils vont également à la rencontre des seniors, comme par exemple cette année pour une chasse aux œufs avec le Foyer logement de La Suze-sur-Sarthe, nous travaillons régulièrement avec des associations ou des organismes sur des ateliers thématiques. Je n'oublie évidemment pas la Protection maternelle infantile (PMI), de compétence départementale, qui assure des permanences dans plusieurs sites sur notre territoire » indique Élisabeth Moussay.

L'initiative privée

S'ajoutent aux services publics locaux, un peu plus de 300 assistants maternels qui travaillent à leur domicile ainsi que des structures d'initiative privée : cinq Maisons d'assistants maternels (MAM) pour un total d'une soixantaine de places d'accueil dans les communes de Étival-lès-Le Mans, de Cérans-Foulloutourte, de Louplande, de Malicorne-sur-Sarthe, et de Voivres-lès-Le Mans, et des entreprises et des associations qui œuvrent dans les métiers des services à la personne. Une offre particulièrement variée !

« Le Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAM) du Val de Sarthe est l'interlocuteur privilégié des familles et des professionnels pour tout ce qui relève des modes d'accueil des 0-3 ans sur notre Communauté de communes » indique Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'enfance, de la jeunesse et du social. Elle précise : « ce service gratuit, géré par des spécialistes de la petite enfance et du social, propose une approche adaptée et personnalisée. Il informe et accompagne les parents et les assistants maternels, organise des ateliers, des animations, des conférences et des temps d'accueil col-

lectif dans plusieurs communes du Val de Sarthe. »

Deux multi-accueils

Outre le RAM, la Communauté de communes administre deux multi-accueils : « À Petits Pas » à Cérans-Foulloutourte et « Le Valanou » à La Suze-sur-Sarthe. Structures d'accueil collectif, les multi-accueils sont des lieux d'éveil et de socialisation animés par des équipes de professionnelles. Ils peuvent accueillir les enfants de façon régulière pour des besoins connus à l'avance et récurrents, de façon occasionnelle pour des besoins connus à l'avance et épisodiques, mais aussi de façon très

BRÈVES

GOOGLE N'EST PAS TOUJOURS VOTRE AMI !

Les services communautaires sont régulièrement alertés par des usagers au sujet d'informations erronées trouvées sur Internet concernant les horaires d'ouverture des déchetteries, des services techniques ou des multi-accueils. Il s'agit en fait le plus souvent d'indications générées de façon automatique par les moteurs de recherche et les erreurs sont très nombreuses. La Communauté de communes n'a malheureusement pas la main sur la diffusion de ces éléments. Pour être sûr de consulter des informations produites par le Val de Sarthe, il est donc préférable de consulter le site Internet et la page Facebook officiels :

> www.val-de-sarthe.fr

> www.facebook.com/ccvaldesarthe



BRÈVES

PERMANENCES DE LA CARSAT



La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) assure des permanences, réservées aux personnes en situation d'arrêt maladie longue durée, à l'Espace communautaire du Val de Sarthe les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois. Les rendez-vous sont à prendre en direct auprès de la CARSAT.

■ CARSAT
02 43 64 37 40
> www.carsat-pl.fr

NOUVEAU : L'ESPACE INFO ÉNERGIE EN PERMANENCE AU VAL DE SARTHE



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et l'Espace Info Énergie conseillent gratuitement les particuliers qui souhaitent construire ou rénover leur maison (aides financières, démarches administratives, aspects techniques...). Ces deux organismes tiennent des permanences sur rendez-vous aux services techniques du Val de Sarthe à Roëzé-sur-Sarthe.

■ CAUE
02 43 72 34 31
> www.caue-sarthe.com
■ Espace Info Énergie
02 43 28 47 93
> www.info-energie-paysdelaloire.fr

SERVICE EMPLOI

Du nouveau du côté de la formation professionnelle

Votre magazine « Val de Sarthe » d'octobre dernier vous avait annoncé une grande réforme de la formation professionnelle. Dans ce cadre, la Communauté de communes et le Fongecif confirment leur partenariat avec une nouvelle convention.

La loi pour la liberté de choisir son orientation professionnelle de septembre 2018 modifie en profondeur la formation et l'orientation professionnelles. Pour les actifs, le Compte personnel de formation (CPF) est monétisé et peut être abondé pour les salariés à temps partiel, le CPF de transition remplace le congé individuel de formation, les procédures de validation des dossiers sont modifiées, de même que les critères de priorité, les droits acquis en matière de formation sont consultables facilement en ligne ou via une application mobile...

Nouvelle convention

Pour l'année 2019, le Fongecif est confirmé dans son rôle de conseil en évolution professionnelle en direction des salariés du secteur privé. Un nouvel appel d'offres sera lancé ensuite. Par voie de convention, la Communauté de communes s'associe au Fongecif pour un meilleur accompagnement des personnes dans la construction de leur projet professionnel, pour une information plus complète des salariés et des entreprises, pour aider les entreprises dans leurs recrute-

tements. Cette convention se traduit par une formation de l'équipe du service emploi du Val de Sarthe et par la mise en place de permanences ponctuelles du Fongecif sur le territoire.

Le Fongecif en actions

Concrètement, les principaux engagements du Fongecif sont les suivants : animer des rencontres collectives, assurer des entretiens individuels, favoriser la visibilité de l'offre de formation, diffuser des documents actualisés. Intéressé ? Ne manquez pas la prochaine réunion d'information prévue le lundi 23 septembre à 20h30 aux Services techniques communautaires.

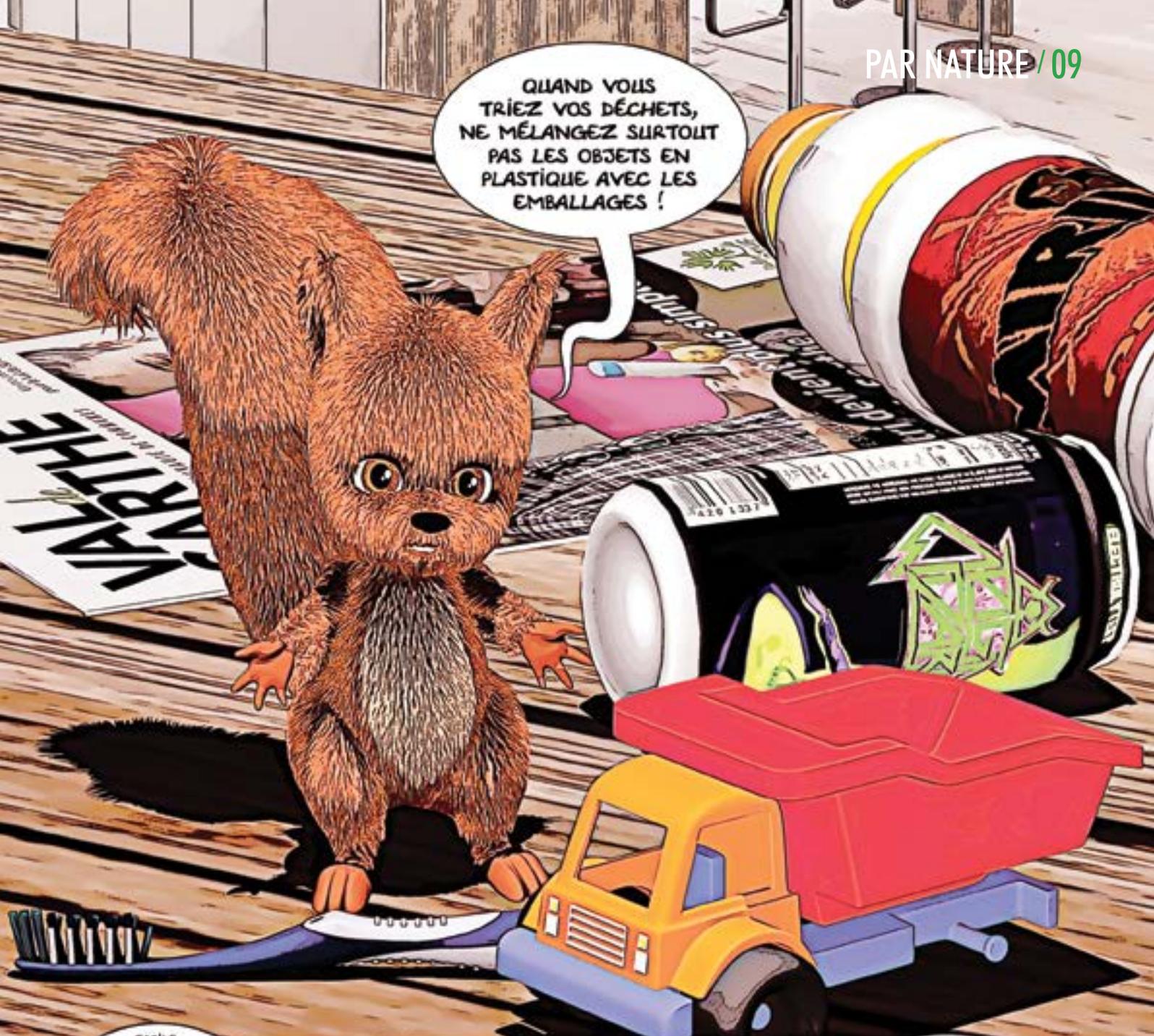
Réunion d'information

- Lundi 23 septembre à 20h30 aux services techniques communautaires à Roëzé-sur-Sarthe.
- Inscription obligatoire auprès du service emploi :
02 43 77 20 60
emploi.social@cc-valdesarthe.fr



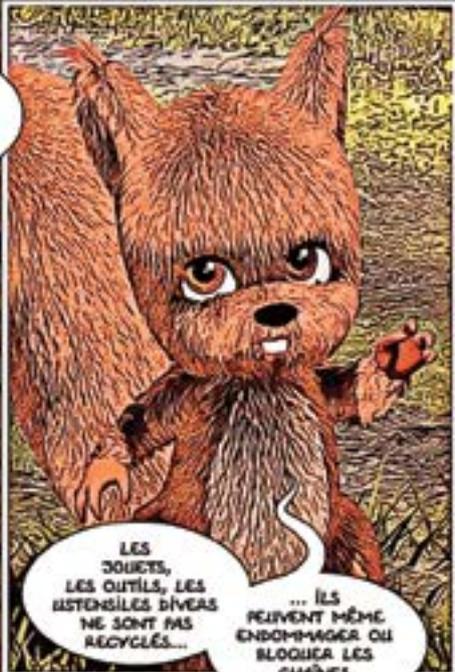
Réunion avec le Fongecif et des services communautaires de l'emploi.

QUAND VOUS TRIEZ VOS DÉCHETS, NE MÉLANGEZ SURTOUT PAS LES OBJETS EN PLASTIQUE AVEC LES EMBALLAGES !



FACILE, LE TRI EN VAL DE SARTHE : TOUS LES PLASTIQUES DANS LES COLONNES D'AÏPORT VOLONTAIRE. HOP !

MAIS NON, PAS DU TOUT ! SEULS LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE TRIÉS.



LES JOUETS, LES OUTILS, LES INSTRUMENTS DIVERS NE SONT PAS RECYCLÉS...

... ILS PEUVENT MÊME ENDOMMAGER OU BLOQUER LES CHÈNES DE TRI !



SELON LEUR TAILLE, LES OBJETS EN PLASTIQUE DOIVENT DONC ÊTRE DICTÉS AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES OU PORTÉS EN DÉCHETTERIES.

ET POUR CEUX QUI RESTENT UTILISABLES, IL FAUT BIEN SÛR PENSER AU RÉEMPLOI EN LES DONNANT AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES.

ÉCOLE COMMUNAUTAIRE DE MUSIQUE

Une école ouverte au plus grand nombre

L'École de musique du Val de Sarthe accueille adultes, adolescents, enfants - voire très jeunes enfants -, pour des enseignements musicaux individuels ou en petits groupes, des pratiques collectives, des séances d'éveil... Et ils sont ainsi près de 300 à s'inscrire ou à se réinscrire chaque année. Pourquoi pas vous ?



Séance de travail en groupe pour Nathan, Églantine et Grégory.

L'École de musique du Val de Sarthe propose plus d'une douzaine de disciplines instrumentales et chorales. « Nous mettons un fort accent sur les pratiques collectives avec les orchestres "Du vent dans les cordes" (adultes) et "LaDoRé" (juniors), l'ensemble "Chœur du Val", les ateliers percussions, les ateliers vocaux, les musiques actuelles, le soundpainting, le groupe de guitares classiques... » énumère Alain Le Quéau, Vice-président en charge de la culture, du sport et de l'enseignement. Autant de possibilités de travailler son instrument ou sa voix dans une ambiance conviviale.

Une approche ludique et personnalisée

Débutants ou musiciens confirmés sont encadrés par des enseignants diplômés qui offrent une approche pédagogique souple et ludique, notamment en matière de formation musicale générale. L'enseignement se déroule en individuel ou par petits groupes, ce qui autorise un accompagnement personnalisé. Et puisqu'il n'est jamais trop tôt pour découvrir la musique, l'École a mis en place des créneaux spécifiques réservés aux

tout petits : des ateliers parents / enfants pour les 2-3 ans, un jardin musical pour les enfants de moyenne section de maternelle et des séances d'éveil musical pour ceux de grande section.

La politique tarifaire

Afin de rendre l'École la plus accessible et attractive possible, sont proposés trois niveaux tarifaires établis sur la base du revenu des familles. Pour une formation instrumentale, par exemple, le coût annuel peut être de 203, 296 ou 339 € pour un élève mineur, et de 249, 363 ou 415 € pour un majeur. Et afin d'encourager l'éveil, les pratiques de groupe et les approches néophytes, les tarifs commencent à 48 € pour les plus jeunes et à 55 € pour les adultes. Il s'agit par là d'ouvrir l'école au plus grand nombre, étant précisé que la participation des familles couvre environ 20% des dépenses de l'École.

Portes ouvertes

Les traditionnelles portes ouvertes de l'établissement se dérouleront du 03 au 08 juin prochain. L'occasion de rencontrer les enseignants et les élèves, d'assister à des cours, de visiter les deux sites d'en-

seignement à Étival-lès-Le Mans et à La Suze-sur-Sarthe (voir planning complet sur le site Internet du Val de Sarthe). La campagne d'inscriptions débutera dans la foulée avec l'enregistrement des pré-inscriptions du 26 au 28 juin. N'hésitez plus !

ZOOM



Quatorze disciplines sont enseignées à L'École du Val de Sarthe :

- Accordéon (sous réserve)
- Basse électrique
- Batterie
- Chant musiques actuelles
- Clarinette
- Clavier électronique
- Flûte traversière
- Guitare classique
- Guitare électrique
- Musique assistée par ordinateur
- Piano
- Saxophone
- Trompette
- Violon

Une école ouverte sur l'extérieur

Concerts, animations, opérations partenariales diverses, l'École de musique sort régulièrement de ses murs. Objectif : aller à la rencontre du public, ancrer l'établissement dans son territoire et en faire un vecteur d'attractivité pour l'ensemble du Val de Sarthe. Écoutez voir.

« **N**ous avons un partenariat très solide et ancien avec l'Éducation nationale pour des interventions scolaires » rappelle Alain Le Quéau, Vice-président en charge de la culture, du sport et de l'enseignement. Des écoles maternelles et élémentaires du Val de Sarthe reçoivent ainsi plusieurs fois dans l'année des enseignants diplômés (diplôme universitaire de musicien intervenant) pour des séances de découverte musicale et pour des projets au long cours, notamment via le dispositif de l'Orchestre à l'École. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique et culturelle dans lequel la musique se mêle à d'autres disciplines (arts visuels, spectacles vivants...) et dont l'une des vocations premières est d'offrir aux enfants différentes manières d'aborder artistiquement un projet. Ce sont près de 700 élèves qui sont ainsi concernés chaque année, ce qui constitue une belle opportunité d'accès à la culture.

Tous les âges

En outre, l'École de musique contribue à l'éveil esthétique des petits de moins de 3 ans dans le cadre d'animations organisées pour les accueils collectifs du Relais assistants maternels parents enfants (RAM) et pour les multi-accueils communautaires. Les services enfance et jeunesse du Val de Sarthe, eux aussi, font appel à l'École pendant les temps de loisirs ou les vacances scolaires avec des ateliers thématiques et des mini-camps

musique. Enfin, l'École de musique propose des rencontres aux structures à destinations des seniors, comme par exemple le foyer logement de La Suze-sur-Sarthe.

Spectacles et concerts

Par ailleurs, les élèves de l'École de musique se donnent en spectacle sur le territoire, et souvent, aussi, au delà. Portées par l'École du Val de Sarthe elle-même, des associations, des collectivités voisines, ou d'autres écoles du réseau Sud-Sarthe, les manifestations per-

mettent aux apprentis musiciens d'aller au contact du public, de construire et de perfectionner leur jeu de scène, de rencontrer d'autres élèves et d'échanger sur leur pratique. Régis André, responsable de l'École de musique du Val de Sarthe explique : « ces temps à l'extérieur font partie de l'apprentissage de la musique, que l'on soit débutant ou confirmé. Nous y prenons un soin tout particulier car ce sont des moments de restitution du travail accompli, et en même temps des moments de plaisir pour nos élèves. Ils sont donc précieux. »



Concert piano-voix au Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe.

BRÈVES

NOUVEL ÉQUIPEMENT CULTUREL ARTISTIQUE

Le cabinet d'architecte étant retenu (Gilbert Quéré / Christophe Jouan), la finalisation du projet de nouvel équipement culturel artistique communautaire se poursuit (cf. esquisse ci-contre).

Le calendrier de réalisation reste le même :

- Fin 2019 : lancement des appels d'offres pour les marchés de travaux.
- Février 2020 : attribution des marchés.
- 2020 : travaux.
- Printemps 2021 : livraison de l'équipement.



BRÈVES

LE « CV TOUR » FAIT HALTE AU VAL DE SARTHE EN OCTOBRE

À l'initiative de l'unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), et en collaboration avec les groupements d'employeurs de la Sarthe, la Communauté de communes du Val de Sarthe accueille une étape du « CV tour » sarthois le **vendredi 04 octobre** prochain à 09h30 à la salle des fêtes de La Suze-sur-Sarthe. L'occasion pour les salariés et les chercheurs d'emploi de rencontrer de potentiels employeurs dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, de l'agriculture, des services, de la propreté, de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

« Ce type de rencontres nous permet de diffuser nos offres d'emplois auprès des personnes susceptibles d'y répondre, et en même temps de faire connaître nos structures aux partenaires éventuels : entreprises, services publics de l'emploi, élus... » explique Laurent Marchal, Directeur opérationnel de la société ASPOOL et Président du groupement d'employeurs CENOTIS.



Information et inscription auprès du service emploi :
02 43 77 20 60
emploi.social@cc-valdesarthe.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nextensia : le parking aérien comme vous ne l'avez jamais vu

Installée à Spay, Nextensia est une Jeune Entreprise Innovante (JEI) spécialisée dans la construction réversible. Une expertise qui s'exprime notamment dans son concept de parking aérien modulable. Découvrez.

« **A**vec Park'Up®, un nouvel espace de stationnement aérien peut être configuré en quelques jours grâce à nos systèmes automatisés. Cela permet d'envisager des projets d'aménagements auparavant inimaginables » déclare Élie Smadja, Président de Nextensia. De fait, en construisant des parkings en élévation, standardisés, entièrement adaptables, démontables et réutilisables, Nextensia apporte une réponse inédite aux problématiques de stationnement : forte affluence à l'occasion d'un grand événement, difficultés de circulation en raison de travaux de voirie, manque de surfaces autour d'un centre commercial, d'une gare ou d'un hôpital... Élie Smadja détaille : « notre solution offre des gains de temps, réduit les coûts et limite les perturbations de l'activité. »

En pratique

Concrètement, le système Park'Up® mobilise des techniques de construction mixte en acier et en béton, les matériaux et le poids de l'ensemble assurant la stabilité des ouvrages. Le dispositif est installé sans fondations et sans ancrage. Il autorise même des dénivelés de terrain. Construits en usine, les éléments du système sont simplement posés sur les surfaces à étendre. Si le nou-

veau parking doit être démonté dans le cadre d'une utilisation temporaire, le site retrouve son état d'origine sans dégradation, ce qui inscrit le dispositif dans une démarche de développement durable. « Bien évidemment, notre système est conforme aux normes et réglementations en vigueur, notamment en matière de prévention des incendies » précise Élie Smadja. Disponible en vente ou en location, le système autorise la construction de deux niveaux de stationnement supplémentaires sur un site existant. Côté confort, il offre une visibilité et une aisance de manœuvre améliorées car il est dépourvu de poteaux et d'obstacles, et les larges ouvertures des façades et des espaces donnent un sentiment de sécurité renforcé, de jour comme de nuit. « Avec son concept très novateur, Nextensia est une véritable pépite sur notre territoire » se félicite Jean-Yves Avignon, Vice-président en charge de l'économie et de l'emploi. Il ajoute : « une telle installation sur une vaste parcelle de 6 hectares à Spay témoigne de la position stratégique du Val de Sarthe dans le grand ouest et de l'intérêt de disposer de réserves foncières importantes. Et compte tenu de ses perspectives de développement en terme d'activité et d'emplois, nous n'avons qu'à nous réjouir de l'arrivée de Nextensia chez nous. »



Park'Up® : un concept très novateur.

AIDE AUX COMMUNES

Fonds de concours : bientôt un cabinet médical à Guécélard

Un nouveau cabinet médical permettra d'accueillir deux professionnels de santé d'ici à la rentrée 2020 à Guécélard. Un projet qui s'inscrit dans les actions complémentaires portées par les Communes, la Communauté, le Pôle métropolitain, et qui bénéficiera d'un appui financier de la Communauté de communes. Description.



Le bâtiment est situé rue Nationale, à côté de la bibliothèque et en face de la pharmacie.

Avec ses 3 000 habitants et sa huitaine de professionnels de santé et commerçants associés installés dans la commune, Guécélard forme un pôle sanitaire local important : médecin généraliste, dentiste, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologue, pharmacien. Afin de maintenir, voire de développer, l'offre de soins qui profite à tout le secteur immédiat, la Commune s'est engagée dans un projet de création d'un cabinet médical. Élaboré dans la concertation avec les professionnels de santé, le programme va consister à transformer une maison d'habitation du centre-bourg en espace médical capable d'accueillir deux praticiens.

Le programme de rénovation

Situé rue Nationale près de la bibliothèque municipale et à proximité im-

médiate de la pharmacie, le bâtiment a été acquis par la Commune dès 2016. L'ensemble des aménagements sera réalisé sur une surface d'environ 110 m² et sur un seul niveau pour garantir le meilleur accès, notamment aux personnes à mobilité réduite. Compte tenu de la nouvelle destination du site, des règles spécifiques seront appliquées en matière thermique et acoustique. La configuration des locaux permet de créer deux cabinets de 23 m² chacun, desservis par un espace central aménagé en accueil et salle d'attente. La véranda sera conservée pour constituer un sas où pourront être laissées les poussettes. Toiture et charpente seront révisées et les huisseries remplacées par des dispositifs isolants. Les murs seront isolés depuis l'intérieur, les plafonds refaits, et le sol sera recouvert d'un carrelage approprié.

Enfin, les installations électriques et sanitaires seront renouvelées et une chaudière neuve performante sera installée. Les abords seront aménagés avec des places de stationnements.

Financement et calendrier

L'achat de la maison a été conclu pour 122 800 €. Le montant prévisionnel des travaux s'élève quant à lui à 111 600 €. Outre une dotation parlementaire de 19 000 €, l'opération est soutenue par la Communauté de communes du Val de Sarthe à hauteur de 23 077 €. Le projet est en cours de finalisation. La consultation des entreprises devrait être lancée avant la coupure estivale, pour un début du chantier avant la fin de l'année 2019. La livraison devrait dès lors intervenir vers la rentrée 2020.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

BRÈVES

EXPOSITIONS

■ Du 21 juin au 31 août, le Centre d'art de l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe reçoit « Le grain de l'image », une exposition de Anne-Émilie Philippe. L'artiste se réfère à l'image autant qu'à l'objet ou la sculpture. Elle joue



et déjoue la surface du papier, teste les limites de la représentation à travers cette production d'images, d'objets et d'éditions. Dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique et culturelle, elle interviendra aux collèges de Cérans-Foulletourte et de Noyen-sur-Sarthe, à l'école de Louplande, à la bibliothèque de Cérans-Foulletourte et à l'accueil de loisirs de La Suze-sur-Sarthe. Un atelier de sérigraphie sera proposé en parallèle de l'exposition grâce à la mise à disposition de matériel par l'imprimerie associative « La Raclé » du Mans.

■ Du 18 mai au 11 novembre, le Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe accueille les oeuvres du coloriste breton Robert Micheau-Vernez pour l'exposition « Ô couleurs ! ». Dessinateur, peintre,



coloriste, illustrateur, céramiste et artisan de l'Art sacré, Robert Micheau-Vernez s'est intéressé à tous les domaines de l'art.

Malicorne-sur-Sarthe : un atelier d'artistes va ouvrir

Créée en partenariat par la Communauté de communes du Val de Sarthe et la Commune de Malicorne-sur-Sarthe, l'atelier « Les Esquisses » devrait accueillir ses premiers artistes en juillet prochain. Visite guidée.

« **L**a labellisation «*Ville et Métiers d'Art*» de Malicorne-sur-Sarthe est une reconnaissance de la diversité et de la qualité des artisans présents : bois, ébénisterie, terre, broderie, restauration du patrimoine » rappelle Alain Le Quéau, Vice-président en charge de la culture, du sport et de l'enseignement. « Notre cité est un haut lieu du patrimoine régional, et l'ouverture d'un lieu de créations et d'expérimentations enrichira le foisonnement artistique local déjà très dynamique » ajoute Carole Roger, Maire de Malicorne-sur-Sarthe. Élaboré et porté de façon conjointe par la Communauté et la Commune, le projet est désormais une réalité : situé à quelques pas du Musée de la faïence et de la céramique, l'atelier « Les Esquisses » est prêt à recevoir ses premiers artistes.

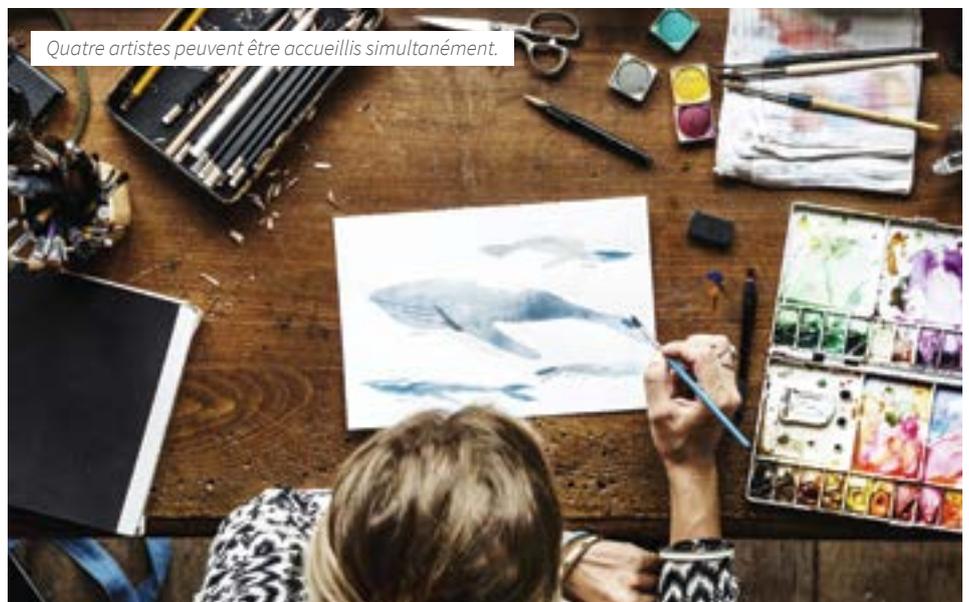
Les conditions d'accueil

Pour la première session, les créateurs seront accueillis de juillet à octobre 2019 (voire décembre) après sélection par un comité artistique. Jusqu'à quatre projets pourront être retenus simultanément, aucun domaine artistique n'étant exclu. Il s'agira d'artistes professionnels engagés dans une démarche de création contemporaine, et ouverts à la rencontre avec le

public. Chaque artiste disposera d'un logement équipé, d'un atelier, d'un espace d'exposition partagé et d'une couverture médiatique. Un forfait de 150 € par mois lui sera demandé pour participer aux coûts des fluides, les fournitures pour son activité artistique, de même que les frais inhérents à son hébergement (alimentation, linge de lit et de toilette...) restant à sa charge.

Création et expérimentation

L'objectif du projet est d'offrir un espace permettant à des artistes d'expérimenter, d'approfondir leurs travaux, de « provoquer » des rencontres artistiques, et de se mettre en relation avec les artisans d'art de la cité pour un partage mutuel des univers des métiers d'art et de l'art contemporain, du design et de toute autre forme artistique. Dimension essentielle : des rendez-vous avec le grand public seront programmés afin de susciter des échanges et d'ouvrir, au bénéfice du plus grand nombre, une porte d'accès à la création contemporaine. « Les Esquisses » s'ajoute ainsi aux autres outils culturels du Val de Sarthe : école de musique, musée de France, centre d'art, programmation de spectacles vivants... À ce titre, cet atelier participera pleinement à l'identité d'un territoire fortement engagé dans l'action culturelle pour tous.



ESPACES VERTS

Une entreprise de travail adapté pour entretenir les espaces verts

Depuis cette année, c'est EABS 72 (Entreprise adaptée de biens et de services) qui est titulaire du marché public de gestion des espaces verts de la Communauté de communes du Val de Sarthe. Une attribution tout à fait classique décidée dans le cadre d'un appel d'offres concurrentiel. Explications.



EABS 72 en action aux abords de l'Espace communautaire à La Suze-sur-Sarthe.

les habilitations nécessaires pour l'entretien des espaces verts. Issus des deux sites du Mans et du Bailleul pour faciliter le déploiement des équipes sur le vaste territoire du Val de Sarthe, les ouvriers travaillent par groupe de trois à quatre sous la responsabilité d'un encadrant technique. Ils ont pour mission la tonte des pelouses, la taille des haies, le débroussaillage et le désherbage. Opérations toutes réalisées sans aucun produit phytosanitaire comme le prévoit la réglementation.

Une coordination indispensable

EABS intervient sur toutes les zones d'activités économiques communautaires, autour de l'Espace communautaire à La Suze-sur-Sarthe et des Services techniques communautaires à Roëzé-sur-Sarthe, sur les ouvrages liés à la gestion du cycle de l'eau (comme les bassins de rétention ou les abords des stations d'épuration), et, enfin, sur les espaces naturels de l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe. Sur ce dernier volet, le travail préparatoire et la planification sont essentiels, car l'île MoulinSart accueille une importante programmation de manifestations et le site doit être impeccable. L'exigence de coordination est d'ailleurs la même pour les zones où interviennent également les services municipaux. Un travail collaboratif qui permet de gérer les choses de façon cohérente et efficace.

Le marché public de gestion des espaces verts de la Communauté de communes du Val de Sarthe attribué en 2019 ne comportait pas de clause particulière d'insertion sociale ou professionnelle. C'est donc au même titre que les entreprises traditionnelles du secteur que EABS 72 a présenté une offre. Michel Pavard, Vice-président en charge de la voirie et du patrimoine communautaires, rappelle : « EABS 72 a été retenue sur des critères purement techniques et financiers. Leur proposition était tout simplement la meilleure. » À noter que le marché s'étend

dra jusqu'en 2021 au maximum, puisqu'il prévoit un renouvellement éventuel de deux fois une année. « Nous réfléchissons en outre à des méthodes alternatives d'entretien, notamment l'éco-paturage » annonce Michel Pavard.

Des ouvriers qualifiés

Émanation de l'Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales de la Sarthe (ADAPEI 72), EABS 72 emploie des salariés en situation de handicap. Ceux-ci sont formés et diplômés et disposent de toutes

BRÈVES

RÉFECTION D'UN OUVRAGE D'ART

En avril dernier, l'équipe de voirie du Val de Sarthe a rénové l'ouvrage d'art situé à la patte d'oie de la route de l'Écu et de la route des Étang à La Suze-sur-Sarthe. Vieillissante, l'arche avait été fragilisée par des travaux de canalisation réalisés il y a quelques années et elle menaçait de s'affaisser. Mise à nu de l'ouvrage, nettoyage et rejointement des pierres, création en atelier des coffrages bois et installation sur site, ferrailage, recellement des parapets, coulage du béton, décoffrage et mise en place de matériaux de type grave routière sur les accotements, la totalité des opérations a été assurée par l'équipe communautaire. Soucieuse de maintenir son patrimoine routier en bon état, et de sécuriser les espaces placés sous sa responsabilité, la Communauté de communes a programmé d'autres rénovations d'ouvrage d'art. Prochains chantiers : à Cérans-Foulletourte et à Spay.

Retrouvez le reportage vidéo qui a été réalisé à cette occasion sur le site Internet du Val de Sarthe.

> www.val-de-sarthe.fr

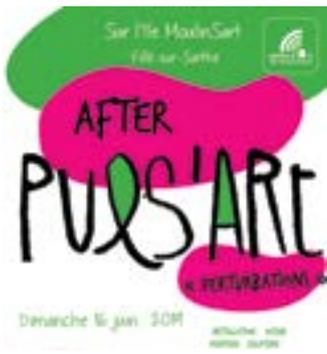


La sélection de la rédac'

L'actualité est riche sur le territoire et ces deux pages de votre magazine ne peuvent vous présenter la totalité des événements et des rencontres à venir.

N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.val-de-sarthe.fr), notre page Facebook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

JUIN



! After Puls'Art

> 16 JUIN - 10H À 18H
**Centre d'art de l'île
MoulinSart**

En clôture du festival d'art contemporain manseau Puls'Art, l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe accueille des artistes de tous horizons, venus transformer le site en atelier, galerie et scène à ciel ouvert ! Peinture, sculpture, installation sonore, graff, sérigraphie ou encore création musicale, une dizaine d'artistes œuvre face au public tout au long de la journée. N'hésitez pas à participer aux différents ateliers proposés, ou aux côtés d'un artiste !

! Vernissage

> VENDREDI 21 JUIN - 18H30
**Centre d'art de l'île
MoulinSart**

Vernissage de l'exposition « Le Grain de l'Image » d'Anne-Émilie Philippe.

! Fête de la musik'o musée

> SAMEDI 22 JUIN - 14H À 18H
**Musée de la faïence
et de la céramique**

■ Atelier musique en terre, de 14h à 15h : création d'instruments de musique en argile.

Tarif : 2,50 €.

■ Atelier musique en nature, de 15h à 16h : création de sons à partir d'éléments végétaux.

Tarif : 2,50 €.

■ Concert gratuit à 16h.

JUILLET

! Exposition Ateliers d'Art de France en Région

> 01 AU 21 JUILLET
**Musée de la faïence
et de la céramique**

Le musée accueille l'exposition / concours des Ateliers d'Art de France en Région des Pays de la Loire. Présentation des œuvres des participants et du lauréat 2019 du concours régional. Plein tarif : 5 € - Tarif réduit 3 € - Habitants de la Communauté de communes du Val de Sarthe : 1 €.

! Exposition Lucie Becuwe

> 01 AU 21 JUILLET
**Musée de la faïence
et de la céramique**



En partenariat avec La céramique à Prévelles / Tuffé, le musée accueille l'installation d'une forêt, création originale de la céramiste Lucie Becuwe. Plein tarif : 5 € - Tarif réduit 3 € - Habitants de la Communauté de communes du Val de Sarthe : 1 €.

! Mes vacances au musée

« Les mains dans la terre »

> 10 JUILLET

> 31 JUILLET

> 21 AOÛT

> 19 OCTOBRE

**Musée de la faïence
et de la céramique**



Atelier pratique de l'argile, ouvert à tous à partir de 3 ans, adultes, parents, grands-parents.
Tarif : 2,50 €.

! Jeux au jardin

> 14 JUILLET
**Musée de la faïence
et de la céramique**

Animations autour du jeu et du jardin refuge LPO. Accès à l'animation compris dans le billet d'entrée musée.

! Visites commentées

> 16 JUILLET

**Musée de la faïence
et de la céramique**

Visite commentée des collections ou de l'exposition temporaire.
Tarif : 5 €, billet d'accès inclus.

! Mes vacances au musée

« Émile le petit potier »

> 17 JUILLET

> 07 AOÛT

> 30 OCTOBRE

**Musée de la faïence
et de la céramique**

Coco le renard raconte l'histoire d'Émile le petit potier et guide les enfants dans la découverte de l'argile et de la céramique. Enfants 3/6 ans.
Tarif : 2,50 €.

! Mes vacances au musée

« Ateliers loisirs créatifs »

> 17 JUILLET

> 07 AOÛT

> 30 OCTOBRE

**Musée de la faïence
et de la céramique**

En s'inspirant des collections anciennes ou des créations contemporaines exposées au musée, les enfants créent leurs propres œuvres.
Tarif : 2,50 €.

ZOOM SUR...

Programmation île en été

! Spectacles vivants

> JUILLET / AOÛT

île MoulinSart

- « Jojo, l'anti-gaspi ! » - 07 JUILLET - 16H / Spectacle jeune public à partir de 6 ans.
- « Chemins... » - 14 JUILLET - 16H / Cirque / expérimentation sonore / Installation / Tout public.
- « Des mots en l'air » - 20 JUILLET - 16H / Spectacle jeune public, dès 3 ans.
- « Square de la Fontaine » - 28 JUILLET - 16H / Spectacle tout public, dès 6 ans.
- « Brèves » - 04 AOÛT - 16H / Jonglage / Danse / Tout public.
- « Chansons d'hier à aujourd'hui » - 11 AOÛT - 16H / Duo Guitares Voix / Tout public.
- « Las Polis » - 18 AOÛT - 16H / Clown/mime / Tout public.
- « La Patrouille des Castors » - 25 AOÛT - 16H / Rassemblement festif pour la bonne cause / Tout public.

Partir en livre

> 20 JUILLET - 10H À 18H

île MoulinSart

Les médiathèques et bibliothèques du territoire prennent leur quartier sur l'île, et proposent aux jeunes un panel d'animations : ateliers, rencontres et lectures au bord de l'eau.

Pique nique

> 20 JUILLET

île MoulinSart

Pique-nique de la Saint Victor organisé par l'AM2F, avec animation musicale et vente de tartines garnies et bourdons.

**Mes vacances au musée****« Stage de poterie »**

> JUILLET

> AOÛT

> OCTOBRE

Musée de la faïence et de la céramique

Stage d'une semaine pour initier les enfants au travail de la terre, du modelage à la décoration. Sur inscription. Tarif : 55 €.

ZOOM SUR...**Spectacle vivant****Festival « La Belle Virée en Val de Sarthe »**

> DU 17 AU 21 JUILLET

Fillé-sur-Sarthe, Fercé-sur-Sarthe, La Suze-sur-Sarthe, Mézeray et Voivres-lès-Le Mans

Une soirée, une Commune, des spectacles ! La troisième édition du festival « La Belle Virée en Val de Sarthe » vous donne rendez-vous à Fercé-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, La Suze-sur-Sarthe Mézeray, et Voivres-lès-Le-Mans pour découvrir les arts de la rue : théâtre de rue, jonglage, trapèze, danse, musique, magie, ateliers d'arts plastiques, mandalas géants et caravane/librairie ambulante...

Facebook : @labelleevireeenvaldesarthe

AOÛT**Mes vacances au musée****« Arts plastiques en famille »**

> 03 AOÛT

> 30 OCTOBRE

Musée de la faïence et de la céramique

À partir des collections, les enfants travaillent en binôme avec un adulte pour créer une œuvre à quatre mains.

Tarif : 2,50 €.

Cuisson Raku

> 15 AOÛT

Musée de la faïence et de la céramique

Accès à l'animation compris dans le billet d'entrée musée.

Soirée fouées

> 31 AOÛT

île MoulinSart

Soirée fouées organisée par l'AM2F. Réservation au 06 52 01 37 25 ou 06 23 36 55 27.

SEPTEMBRE**Vernissage**

> 06 SEPTEMBRE - 18H30

Centre d'art de l'île MoulinSart

Vernissage de l'exposition « Compendium Naturae » de Laura Sanchez Filomeno à 18h30, et de l'exposition en extérieur des étudiants de l'École supérieure d'art et de design TALM.

Atelier four et pain

> 21 SEPTEMBRE

île MoulinSart

Atelier four et pain pour adultes sur réservation. Tarif : 12 €.

Journées européennes du patrimoine

> 21 ET 22 SEPTEMBRE

Musée de la faïence et de la céramique

Accès gratuit au musée.

**Journées européennes du patrimoine**

> 22 SEPTEMBRE

île MoulinSart

- Cuisson de pains au four à bois en fin de matinée.
- Visite guidée gratuite du moulin à 12h/14h/15h/16h.
- Visite guidée gratuite du Centre d'art à 14h30/15h30/16h30/17h30.
- Parcours commenté gratuit des œuvres installées en extérieur à 14h/15h/16h/17h.

OCTOBRE**Marché gourmand et artisanal**

> 06 OCTOBRE - 10H À 18H

île MoulinSart

Marché avec nouveau record de la plus grande marmite sarthoise par les chefs des 19 bonnes tables sarthoises.

Mes vacances au musée « Halloween au musée »

> 30 OCTOBRE

Musée de la faïence et de la céramique

Animation autour des oiseaux qui font peur par Carnuta, la Maison de l'Homme et de la forêt. Tarif : 5 €.



ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Nicolas Passin : priorité à la sécurité des usagers de la route



Sécuriser les chantiers : une étape primordiale.

Nicolas Passin fait partie de l'équipe voirie du Val de Sarthe en qualité d'agent d'exploitation. Un métier, ou plutôt des métiers, qu'il exerce par goût du travail à l'extérieur et intérêt pour les missions très variées qui lui sont confiées. Avec une règle essentielle toujours présente à l'esprit : la sécurité avant tout. Portrait.

Agent de la Communauté de communes du Val de Sarthe depuis octobre dernier, Nicolas Passin est titulaire d'un Brevet de Technicien Agricole en horticulture. « Un domaine qui n'est pas forcément connecté immédiatement à la gestion de la voirie » reconnaît-il en souriant. Puis il ajoute : « mais il y a tout de même quelques liens, notamment pour la gestion de la végétation sur les accotements. » Nicolas Passin s'est en fait formé en voirie sur son poste précédent à la ville de La Suze-sur-Sarthe, où il a travaillé pendant une huitaine d'années après un début de carrière dans le privé. « Rejoindre la fonction territoriale ne s'est pas fait par hasard. Je suis très attaché au service public. Nous sommes là pour les habitants du territoire » affirme-t-il.

Des missions diversifiées

Fauchage et débroussaillage, remise en état des revêtements des chaussées (empierrement de chemins ou mise en œuvre d'enrobé), entretien de la signalisation (panneaux et marquage au sol), travaux de terrassement et de maçonnerie (notamment sur les ouvrages d'art), nettoyage des voies, surveillance du réseau routier communautaire, les missions de

Nicolas Passin sont diverses et réclament des compétences complémentaires les unes des autres. « Nos tâches peuvent être très différentes d'un jour à l'autre et c'est justement l'une des dimensions qui me plaît le plus. Pas de monotonie à la voirie ! » confie-t-il.

Le sens du contact

Il arrive également que l'équipe voirie intervienne en appui des artisans locaux ou des grands groupes du BTP en charge des travaux qui demandent des matériaux ou des engins spécifiques : curage

des fossés, élagage, enrobés à chaud... « Dans tous les cas, c'est vers nous que les riverains se tournent quand ils ont des questions » indique Nicolas Passin. Il développe : « c'est une autre part du travail que j'apprécie beaucoup. Je trouve qu'il est normal que les usagers s'interrogent et il suffit souvent d'une explication simple pour que les choses soient comprises. » Et de conclure : « dans la grande majorité des cas, les usagers savent que nous avons un métier que les conditions climatiques peuvent rendre difficile, en hiver comme en été. Ils sont compréhensifs. »



Jean-François Bordier, Arnaud Gandon, Jason Formelle, Nicolas Passin, Pascal Pottier (agent de maîtrise), Nicolas Deschenet (responsable).

Communauté de communes du Val de Sarthe

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12
> www.val-de-sarthe.fr

Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Urbanisme
Zone d'activités de la Bodinière - BP 26
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 83 99 90

Collecte des ordures ménagères

- Lundi : Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray .
- Mardi : Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Spay, Voivres-lès-Le Mans.
- Jeudi : Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Soulligné-Flacé.
- Vendredi : La Suze-sur-Sarthe.

Déchetteries

- Guécélard
Route de la Belle Etoile
72230 Guécélard
02 43 23 66 23
Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
- Roëzé-sur-Sarthe
Route départementale 900
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 88 74 69
Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Espace emploi

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 20 60
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Petite enfance

Relais assistants maternels parents enfants

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41

Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République
72230 Cérans-Foulletourte
02 44 71 85 76
Ouverture le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 07h30 à 18h30.

Multi-accueil « Le Valanou »

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Enfance / Jeunesse

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

Jeunesse

Opération tickets sport et culture, séjours. Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.

- Point Jeunes à Cérans-Foulletourte
02 43 87 89 43
- Point Jeunes « Squat Ado » à Fercé-sur-Sarthe
02 43 77 32 87
- Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 47 92
- Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande
02 43 80 49 62
- Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe
02 43 87 89 43

Île MoulinSart

rue du Canal
72210 Fillé-sur-Sarthe
02 43 57 05 10

> www.ile-moulinsart.fr

Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

Moulin Cyprien, boutique et centre d'art

De mars à juin et de septembre à octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En juillet/août, ouverture du mercredi au samedi de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Bistrot guinguette du Moulin

D'avril à octobre, ouverture du mercredi au dimanche le midi, le vendredi et le samedi soir. En dehors de ces périodes, sur réservations pour les groupes.
02 43 57 17 82 / bistrotmoulinsart@gmail.com

Espace nautique

D'avril à juin, ouverture le week-end et jours fériés de 14h à 18h. En juillet et août, ouverture le vendredi de 14h à 18h, le week-end et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
02 43 48 07 17

> www.musee-faience.fr

Ouverture tous les jours sauf le lundi, et tous les dimanches et jours fériés (sauf le 25 décembre) de 10h à 12h30 et de 14h à 18h (19h en juin, juillet et août). Fermeture annuelle en janvier.

École de musique

- Étival-lès-Le Mans
Centre social (1^{er} étage) - place de l'église
72700 Étival-lès-Le Mans
- La Suze-sur-Sarthe
22, rue Maurice Lochu
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

PORTRAIT

Clément Allain

Le badminton, du jardin aux cour(t)s des grands

Originaire de Spay, et toujours licencié dans le club de la Commune (Ton Bad à Spay Min Club), Clément Allain figure aujourd'hui parmi les tout meilleurs joueurs français de badminton. Rencontre avec un champion qui n'a pas fini de faire des étincelles sur les courts de France et d'ailleurs.

Né en avril 2001, Clément Allain joue au badminton depuis sa tendre enfance. Il faut dire qu'il est allé à bonne école puisque c'est Nicolas, son père, passionné et pratiquant lui-même, qui l'a initié. La salle de badminton étant à Spay tout proche du domicile familial, le pas fut vite franchi. Clément témoigne : « *Je n'avais que huit ans à l'époque mais ce sport m'a plu tout de suite. Le virus m'a attrapé et ne m'a plus lâché !* » Dix ans plus tard, en effet, Clément est toujours sur les courts, mais c'est désormais comme champion de haut niveau qu'on l'y croise.

Un sport très complet

Sur le plan purement sportif, le badminton est une activité particulièrement complète. Clément explique : « *en simple comme en double, le badminton nécessite de bonnes qualités physiques, force, souplesse, vitesse de déplacement, technique et sens de la tactique.* » De fait, il suffit de regarder quelques minutes un match de bon niveau - ou, pour les plus téméraires, d'échanger quelques volants avec un adversaire sérieux - pour mesurer combien le badminton peut-être un sport intense très loin de l'image « activité de plage » qu'il conserve parfois chez ceux qui ne le connaissent pas.

Le sport et les études

Les progrès de Clément et ses résultats en compétition sont tels qu'il est vite repéré par les instances fédérales. Il est désormais pensionnaire du Pôle France badminton sur le site de Talence près

« *J'ai commencé le badminton dans le jardin familial avec mon père qui pratiquait déjà ce sport depuis longtemps. La proximité de la salle et de la maison a fait le reste !* »

de Bordeaux, où il poursuit des études classiques (il passe son baccalauréat cette année en filière économique et sociale), tout en s'entraînant près de 25 heures par semaine. « *Nous avons 5 heures de badminton par jour. Les cours se déroulent en début de matinée et en début d'après-midi. Avec une classe à moins de 20 élèves, nous bénéficions de conditions de travail privilégiées* » détaille Clément. Un régime soutenu qui lui permet à la fois de continuer à progresser dans sa pratique sportive et de garder toutes les options possibles en matière d'orientation dans l'enseignement supérieur.

Objectif 2019 : une médaille aux championnats de France

Classé 4^{ème} joueur français en junior et aux alentours du trentième rang en senior, Clément participe indifféremment aux deux niveaux de compétition. « *Plutôt en junior pour les tournois et championnats nationaux, et plus souvent en senior lorsque je me déplace en Europe* » précise-t-il. Le palmarès de Clément affiche aujourd'hui de nombreuses victoires et places d'honneur, y compris dans des rencontres internationales, mais il ne s'en satisfait pas. Son objectif cette année est ainsi



de décrocher une médaille aux championnats de France qui se déroulent ces jours-ci aux Ponts-de-Cé. Une médaille, et pourquoi pas la plus belle... « *J'ai déjà obtenu une médaille de bronze à ces mêmes championnats lorsque j'étais benjamin. J'espère faire au moins aussi bien cette fois-ci. Et même mieux* » annonce Clément. Souhaitons-lui bonne chance !

PALMARÈS 2018/2019



23/06/18 Demi-finaliste

Tournoi national de Challans

30/06/18 Demi-finaliste

Les Plumes d'Orléans

24/08/18 Demi-finaliste

Danish Junior Cup (Danemark)

15/09/18 Demi-finaliste

Challenge talençais

04/11/18 Demi-finaliste

Tournoi national du Beffroi d'Arras

30/03/19 Demi-finaliste

Tournoi national de Saint-Barthélémy-d'Anjou

13/04/19 Demi-finaliste

Tournoi national de Saint-Jacques-de-La Lande